

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 211 Formuler des plans de soins - Focus éducation pour la santé			
Code	PAIR2B11	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Marjorie VANDERNIEPEN (marjorie.vanderniepen@helha.be) Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Laurence DUVIVIER (laurence.duvivier@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Tulay-Yildiz OZYILMAZ (tulay.ozyilmaz@helha.be) Mbemba KIZIKA (mbemba.kizika@helha.be) Véronique FALYS (veronique.falys@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Synthétiser les données médicales fournies à propos de la situation du client
- Argumenter les suspicions de complications médicales
- Sur base des données des anamnèses infirmière et éducative, explorer les hypothèses de diagnostics infirmiers
- Choisir un support d'information adapté au contexte du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B11A	Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé	12 h / 1 C
PAIR2B11B	Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique	30 h / 2 C
PAIR2B11C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans l'annexe à la fiche ECTS et sont disponibles sur Connect ED.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé", "Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique" et "Approche intégrée par exercices" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Principes et exercices didactiques d'éducation pour la santé			
Code	15_PAIR2B11A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie BORGNIE (valerie.borgniet@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE211 : Formuler des plans de soins : Focus Education pour la santé. L'éducation pour la santé est une composante de l'art infirmier. Elle engage la compétence et la responsabilité de l'infirmier dans un objectif d'information et d'éducation du patient

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Sur base des données des anamnèses infirmière et éducative, choisir un support d'information adapté au contexte du client.

Acquis d'apprentissage de l'activité

- Evaluer les connaissances d'un patient sur sa pathologie, son traitement, ...
- Appliquer les fondements théoriques de la démarche éducative dans une situation emblématique liée à l'endocrinologie.

Sélectionner des supports d'information et/ou d'éducation pertinents

- Utiliser des outils spécifiques d'information
- Comprendre et énoncer les concepts d'empowerment, nudging et littératie en santé

Les compétences travaillées sont les suivantes:

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Rappel des concepts en éducation pour la santé
2. Démarche éducative appliquée au patient diabétique
3. Concepts abordés: La littératie en santé, l'empowerment, le nudging
4. Les supports de l'éducation

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive de l'information et éducation du patient dans toutes ses composantes
- Exercices pratiques à partir de mises en situation

Dispositifs d'aide à la réussite

Préparation de l'examen tout au long de l'exposé.

Sources et références

□D'IVERNIS J-F., DELL'ISOLA B., GAGNAYRE R., HARTEMANN A., LE TALLEC C., TRAYNARD P-Y. et VAILLANT G., Pratiques de l'éducation thérapeutique du patient dans le diabète, Maloine, 2012, 125p.

□GOLAY A., LAGGER G., GIORDAN A., Comment motiver le patient à changer?, Maloine, 2011, 247p.

□LACROIX A. et ASSAL J-P., L'Education thérapeutique des patients , Accompagner les patients avec une maladie chronique: nouvelles approches Ed.Maloine, Paris, 2013, 220p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage d'écrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE211 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Endocrinologie, principes diététiques, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique			
Code	15_PAIR2B11B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yves SEEGER (yves.seeger@helha.be) Valérie BORGNIET (valerie.borgniet@helha.be) Marie-Noëlle PIRNAY (marie-noelle.pirnay@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces cours apportent aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession infirmière. Il s'agit de contextes où l'infirmière collabore aux activités médicales: durant un séjour hospitalier, en vue du retour à domicile ou en institution du client, lors des soins extra muros.

L'infirmière y est amenée à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en œuvre des interventions avec et sans prescription médicale.

Au terme du cours d'Endocrinologie et de soins infirmiers spécifiques, pour des situations courantes et diversifiées durant la période d'hospitalisation, en vue du retour à domicile ou en institution et lors de soins extra-muros, l'apprenant du bloc 2 sera capable de:

concevoir un plan de soins qui vise à résoudre des diagnostics infirmiers (DI) et des problèmes traités en collaboration (PC), identifiés suite à une synthèse des données récoltées (profil médical et bilan d'indépendance), afin de le proposer au client pour négociation.
exécuter des interventions de soins infirmiers, les prestations techniques (du B1 et du B2), des actes confiés par le médecin et d'exercer les surveillances appropriées en lien avec la situation de soin.
compléter un plan de soins guide pour certains problèmes (DI et PC)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Liens avec les paliers de compétences et sous-compétences

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences du bloc 2 suivants :

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers :

2.C4.1 : Evaluer la situation de santé d'un client dans un contexte de pathologies courantes ou chroniques

2.C4.3 : Argumenter les interventions en lien avec les suspicions de complications médicales.

Compétence 5 : Assurer la communication professionnelle :

2.C5.1 : Interagir avec le client et son entourage dans des situations courantes et des contextes diversifiés.

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins :

2.C6.1 : Préparer les interventions de soins dans des situations courantes et des contextes diversifiés

2.C6.2 : Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision.

Objectifs spécifiques de l'enseignement :

Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies endocriniennes et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)

nommer les causes

expliquer les manifestations cliniques

justifier les buts et indications des examens
citer les résultats normaux
expliquer les principales causes des résultats perturbés
décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés
Décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.
Savoir faire cognitifs (appliquer des connaissances mémorisées, faire face à des situations nouvelles)
A partir d'une situation clinique concrète, l'apprenant sera capable de :
élaborer un profil médical qui témoigne des liens entre les données recueillies
sélectionner les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical.
choisir les interventions adaptées à la situation à partir du plan de soin de référence de la pathologie concernée
sélectionner dans le plan de soin guide d'un DI les interventions adaptées à la situation.
proposer une programmation adaptée
choisir une échelle, une grille de résultats
enregistrer les données à l'aide d'un support de communication
identifier les informations à fournir au client: sur le processus de sa maladie et ses complications, sur la préparation, le déroulement, la surveillance des examens, sur les interventions, les traitements prescrits (y compris les aspects diététiques) et les appareillages éventuels
fournir les conseils pour que la personne identifie les mesures de promotion et de protection de la santé (hygiène de vie et alimentation)
Savoir faire gestuels (habiletés manuelles, corporelles)
Voir la fiche de prestations techniques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Endocrinologie, y compris diététique et pharmacologie
Le diabète
Les pathologies de la thyroïde
Les pathologies de la glande surrénale et corticothérapie
Les pathologies de l'hypophyse
Soins infirmiers
Élaborer un profil médical à partir de données issues de cas concrets, pour plusieurs situations différentes
Identifier les DI et les PTC à partir de situations cliniques diversifiées en faisant des liens, comparaisons, ...
Proposer des plans de soins de référence du client diabétique: CP : hypoglycémie – hyperglycémie – neuropathie, micro et macroangiopathie..., DI : prise en charge du programme thérapeutique et non observance (lien avec les piliers du traitement et la prévention du pied diabétique) ...
Sélectionner des grilles de résultats
Interdisciplinarité et prise en charge coordonnée avec les autres disciplines : podologue, diététicienne, ...
Lien avec le milieu extra - hospitalier : aspects administratifs, financiers, social, législatifs : ABD, convention diabétique à l'hôpital, trajet de soins, infirmière relais, ...

Démarches d'apprentissage

Exploitation de situations concrètes (adaptation des doses, analyse du profil du client) à partir de vignettes cliniques

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercice intégrateur sur base d'une situation clinique

Sources et références

Buysschaert M., Diabétologie clinique, 3^e Ed. De Boeck 2006
Revue ABD
Bibliographie des soins infirmiers : voir dias 227 et 228 du PP du cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations d'UE et amenée en jury de délibération.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE211 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	15_PAIR2B11C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be)		
Coefficient de pondération	0		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces exercices sont réalisés lors des cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Se référer au cours théorique

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Se référer au cours théorique

Démarches d'apprentissage

situations cliniques d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant

Sources et références

Se référer au cours théorique

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Il peut également se référer à la fiche annexe "UE211 -Annexe fiche UE-Gilly-23-24" disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).